

Déchetterie	Adresse	Lundi	Mardi	Mercredi	Judi	Vendredi	Samedi
Bagnac sur Célé T/F : 05.65.11.90.13	Près de Blary 46 270 Bagnac sur Célé	Fermé	9h00 – 12h00	Fermé	Fermé	Fermé	9h00 – 12h00
Cahors T/F : 05.65.53.07.25	Route de Montcuq 46 000 Cahors	8h00 – 12h00 13h30 – 18h30	Fermé 13h30 – 18h30	8h00 – 12h00 13h30 – 18h30	8h00 – 12h00 13h30 – 18h30	8h00 – 12h00 13h30 – 18h30	9h00 – 12h00 13h30 – 18h00
Cajarc T : 05.78.43.47.52	Route de Gréjalon 46160 Cajarc	Fermé	9h00 – 12h00	Fermé	Fermé	Fermé	9h00 – 12h00
Capdenac Gare T/F : 05.65.64.71.93	Bois de La Roque 17500 Capdenac Gare	Fermé	9h00 – 12h00	9h00 – 12h00	Fermé	9h00 – 12h00	9h00 – 12h00
Castelnau-Montrouzier T/F : 05.65.21.47.59	Z.A. des Peyrettes 46 170 Castelnau-Mtior	Fermé	Fermé	9h00 – 12h00	Fermé	9h00 – 12h00	Fermé
Catus T/F : 05.65.21.21.66/45.04	Les Matalines 46 150 Catus	8h00 – 12h00 13h30 – 18h00	9h00 – 12h00 13h30 – 17h30				
Cauals T/F : 05.65.21.62.53	Zone artisanale 46 250 Monzéliers	Fermé	Fermé	9h00 – 12h00	Fermé	Fermé	9h00 – 12h00
Figeac T/F : 05.65.50.21.67	Caussade de Nayrac 46 100 Figeac	9h00 – 12h00 14h00 – 18h00					
Glanes T/F : 05.65.39.77.07	Dardens 46 130 Glanes	Fermé	9h00 – 12h00				
Gourdon T/F : 05.65.32.05.58	Les Herminettes Sud 46300 Gourdon	Fermé	9h00 – 12h00	9h00 – 12h00	Fermé	9h00 – 12h00	9h00 – 12h00
Gramat T/F : 05.65.11.62.49	Z.A. les Vieilles Vignes 46500 Rignac	Fermé	9h00 – 12h00	9h00 – 12h00	Fermé	9h00 – 12h00	9h00 – 12h00
Labastide-Murat T/F : 05.65.24.91.75	Côte Barou - D32 46240 Labastide-Murat	Fermé	Fermé	9h00 – 12h00	Fermé	9h00 – 12h00	Fermé
Lacapelle-Marival T/F : 05.65.34.41.34	Pech Boalle 46 130 Lacapelle-Marival	Fermé	9h00 – 12h00	Fermé	9h00 – 12h00	Fermé	9h00 – 12h00
Lalbenque T/F : 05.65.20.17.46	Saques nord - D6 46 230 Lalbenque	Fermé	Fermé	9h00 – 12h00	9h00 – 12h00	9h00 – 12h00	Fermé
Latronquière T/F : 05.65.28.18.77	Les Bôles 46210 Latronquière	Fermé	Fermé	9h00 – 12h00	Fermé	9h00 – 12h00	Fermé
Lauzès T/F : 05.65.22.80.33	Pech de Lige 46330 Caberets	Fermé	Fermé	9h00 – 12h00	Fermé	9h00 – 12h00	Fermé
Limogne T/F : 05.65.31.49.23	Rigouzonque - ZA 46260 Limogne en Quercy	Fermé	Fermé	9h00 – 12h00	Fermé	9h00 – 12h00	Fermé
Luzech T/F : 05.65.20.23.63	St Marc 46 140 Luzech	Fermé	Fermé	9h00 – 12h00	9h00 – 12h00	9h00 – 12h00	Fermé
Martel T/F : 05.65.27.19.42	Zone artisanale 46 600 Martel	Fermé	Fermé	9h00 – 12h00	9h00 – 12h00	9h00 – 12h00	9h00 – 12h00
Montcuq T : 06.20.68.10.60	Carbecave - D4 46 800 Montcuq	Fermé	Fermé	9h00 – 12h00	9h00 – 12h00	9h00 – 12h00	Fermé
Payrac T/F : 05.65.22.02.47	Les Champ 46 130 Loupiac	Fermé	9h00 – 12h00	Fermé	Fermé	Fermé	9h00 – 12h00
Puy L'Évêque T/F : 05.65.22.06.99	Ancienne gare - La Pagnac 46 700 Puy L'Évêque	Fermé	9h00 – 12h00	9h00 – 12h00	Fermé	9h00 – 12h00	9h00 – 12h00
St Germain du Bel Air T/F : 05.65.20.19.90	Les Combis 46 310 St Germain du Bel Air	Fermé	9h00 – 12h00	Fermé	Fermé	Fermé	9h00 – 12h00
St Gély T/F : 05.65.23.50.36	Les Vitarelles 46 090 Bergantay	Fermé	9h00 – 12h00	Fermé	Fermé	Fermé	9h00 – 12h00
Sabliac T/F : 05.65.22.61.40	Nivelle - RD 2 46340 Sabliac	Fermé	Fermé	9h00 – 12h00	9h00 – 12h00	9h00 – 12h00	Fermé
Sousceyrac T/F : 05.65.10.69.53	Puech de la Jote 46190 Cabviac	Fermé	9h00 – 12h00	Fermé	Fermé	Fermé	9h00 – 12h00
Souillac T/F : 05.65.37.08.22	Combe de Nouziès 46 200 Souillac-Auzac	Fermé	9h00 – 12h00	9h00 – 12h00	Fermé	9h00 – 12h00	9h00 – 12h00
Vayrac T/F : 05.65.32.66.21	Cersol 46 110 Bénéte	Fermé	9h00 – 12h00	Fermé	Fermé	9h00 – 12h00	Fermé

Zoom sur...

Le bilan 2006 de la collecte sélective

Bilan quantitatif

Emballages et papiers (hors verre)	2005 (tonnes)	2006 (tonnes)	
Quantité collectée	14 762	15 269	↗ + 3%
Quantité recyclée	8 508	9 359	↗ + 10%
Taux de refus	40,75%	38,55%	↘ - 2 pts

Emballages en verre

Quantité recyclée	6 530	6 844	↗ + 5%
-------------------	-------	-------	--------

Les résultats obtenus en 2006 sont particulièrement encourageants. En effet, l'augmentation des quantités collectées et recyclées s'accompagne d'un fléchissement du taux de refus après plusieurs années de hausse.

Bénéfices environnementaux

Economies d'énergie
106 000 MWh d'énergie, soit la consommation moyenne d'environ 10 500 habitants pendant une année.

Economies d'eau
134 000 m³ d'eau, soit la consommation moyenne de 2 500 habitants pendant une année.

Economies de matières premières

550 tonnes de minerais de fer,
55 tonnes de bauxite,
4 500 tonnes de sable,
19 300 tonnes de bois,
901 500 litres de pétrole...



Question de tri

Où jeter les vêtements et chaussures usagés ?

Ne jamais les déposer dans les bacs verts ! Même en bon état, les vêtements et chaussures ne sont pas récupérés sur les centres de tri, mais aboutissent dans le refus et sont ensuite dirigés vers un C.E.T (décharge) avec un surcoût d'environ 100 euros/tonne.

S'ils sont en bon état : les apporter aux associations à but humanitaire (Emmaüs, Croix Rouge, Secours populaires...), sous réserve d'acceptation.

Note : la filière de récupération, qui avait installé de nombreux conteneurs de collecte sur l'espace public, a mis fin à son activité.

S'ils sont en mauvais état : les jeter dans les bacs marron ou gris (déchets non recyclables) ou en déchetteries pour les grandes quantités.

Pour tout renseignement → Info Tri 05.65.21.54.30

Le Journal



Collecte sélective - Traitement - Bois Energie

Édité par le SY.D.E.D. du Lot (Syndicat mixte Départemental pour l'Élimination des Déchets ménagers et assimilés)

Juillet 2007 - n° 17

www.syded-lot.org

du Tri

Editorial



Affiche gagnante - Classe de CM1 de l'école Jeanne d'Arc de Cahors

Les déchetteries : un service de proximité en plein essor

S'il est un fait marquant de la gestion des déchets ces dernières années, c'est certainement la création des déchetteries qui, à elles seules, symbolisent pleinement l'évolution des enjeux et de la citoyenneté.

Désormais composé de 28 unités, le réseau de déchetteries connaît un succès croissant chaque année et enregistre en 2006 des résultats spectaculaires : 215 000 passages pour, au total, plus de 32 000 tonnes de produits déposés (gravats, végétaux, encombrants, déchets dangereux,...).

Ces résultats traduisent parfaitement l'adhésion de la population à ce nouveau service de proximité et ainsi sa volonté de rompre avec les pratiques anciennes afin de valoriser davantage nos résidus et donc moins polluer notre nature.

Je ne peux évidemment que vous encourager à poursuivre dans cette voie et ainsi continuer à montrer l'exemple à nos enfants. Ces derniers sont en effet très sensibles aux questions d'environnement, comme en atteste la qualité des œuvres réalisées par les classes ayant participé à notre concours d'affiches sur le thème du recyclage et de la prévention des déchets.

Gérard MIQUEL
Président du SY.D.E.D.

Ecoles ayant participé au concours : Assier, Bagat en Quercy, Jeanne d'Arc (Cahors), Saint Gabriel (Cahors), Calamane, Crayssac, Duravel, Faycelles, Fons, Gigouzac, Gourdon, Lacapelle Auzac, Latronquière, Le Vigan, Martel, Mayrinhac Lentour, Miers, Rocamadour, Rouffilhac, Soturac, Souillac, Sousceyrac, Vayrac.

Sommaire

Dossier spécial
Le réseau de déchetteries

Zoom sur
Le bilan 2006 de la collecte sélective

Question de tri
Les vêtements

Actualité

Deux nouvelles déchetteries

Début 2007, le réseau départemental de déchetteries a été complété par 2 nouveaux équipements : un situé sur le canton de St Gély, (les Vitarelles - Bergantay, tél 05 65 23 50 36) et l'autre implanté à Capdenac-Gare (Bois de la Roque, tél 05 65 64 71 93). L'objectif visant à équiper tous les cantons d'une déchetterie est quasi atteint (voir dossier à l'intérieur).

Fermeture du CET de Figeac

Depuis 2001, le SY.D.E.D. gère le CET* de Figeac. Utilisé essentiellement pour le stockage des déchets non valorisables collectés sur les communes du sud-est lotois (SMIRTOM de la Région de Figeac et SIRTOM du Haut Célé), ce site atteint aujourd'hui sa capacité maximale d'exploitation. Des travaux de réhabilitation seront par conséquent réalisés prochainement.

*Centre d'Enfouissement Technique

Autocollant Stop-Pub

Des autocollants "stop-pub" ont été mis à la disposition des usagers intéressés sur toutes les déchetteries.



Contrairement aux idées reçues, cet autocollant ne prive pas de l'information des collectivités. En effet, des contrats spécifiques leur sont réservés par la Poste qui s'engage à distribuer leurs documents dans toutes les boîtes aux lettres y compris celles ayant le "stop-pub".



Dossier spécial

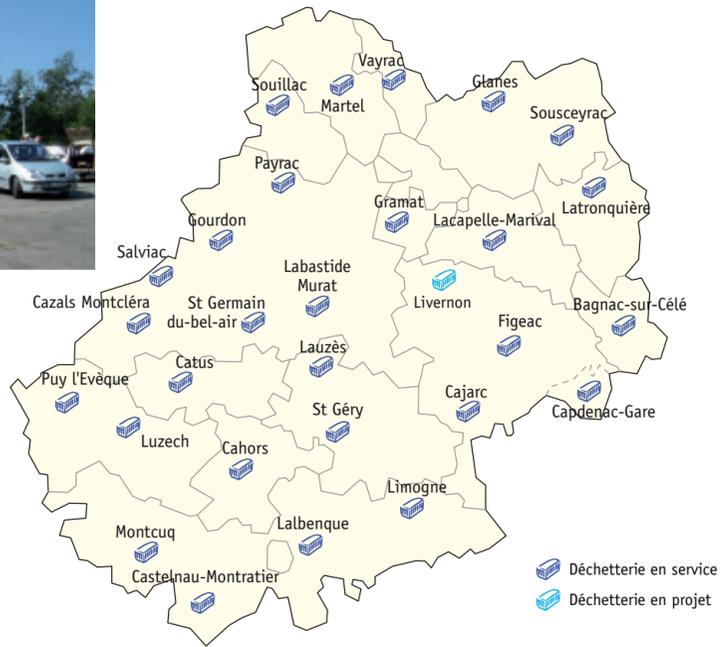
Le réseau de déchetteries

Le territoire du SY.D.E.D. est maillé aujourd'hui d'un réseau quasi complet de 28 déchetteries. Par sa densité et son homogénéité, ce dispositif donne la possibilité à l'ensemble des usagers de disposer d'un service de proximité, de plus en plus utilisé.

La création de ces équipements a permis la disparition progressive d'un bon nombre de décharges sauvages, qui défiguraient, il y a quelques années encore, notre environnement.



Déchetterie de Figeac



Le rôle des déchetteries

Cet équipement collectif est destiné à la récupération des déchets occasionnels qui ne peuvent pas être déposés dans les poubelles et collectés par les camions bennes pour diverses raisons :

- soit ils sont trop volumineux et/ou trop nombreux,
- soit ils sont nocifs et ont besoin d'un traitement spécifique.



Il est interdit de déposer des encombrants à côté des conteneurs

Les conditions d'accès

- Les particuliers lotois ont accès à toutes les déchetteries, quel que soit leur lieu de domicile. Le coût de ce service (12.50 euros par habitant en 2007) est déjà intégré dans le montant global facturé aux ménages, soit dans la TEOM* (impôt foncier), soit dans la redevance.

*Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères

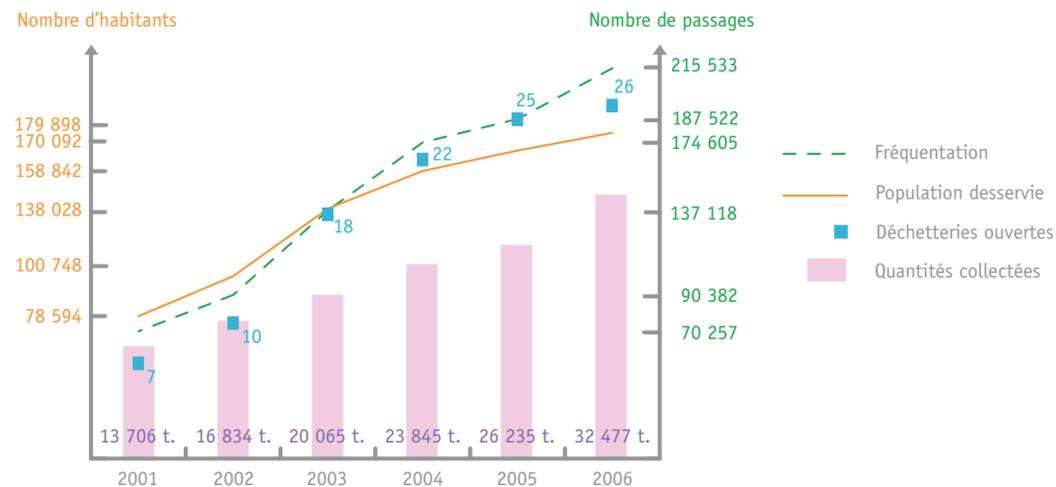
- Les professionnels (artisans, commerçants, agriculteurs...) sont admis pour les déchets issus de leur activité, dans certaines limites quantitatives et sous conditions tarifaires affichées sur place. Les tarifs de dépôts établis en accord avec les chambres consulaires (Chambre de Commerce et Industrie, Chambre des Métiers, Chambre d'Agriculture), correspondent au coût réel de traitement de ces déchets.

Le bilan 2006

Type de déchets	Quantités (tonnes)	Mode de traitement
Gravats	9 127	Stockage - CET de classe III
Encombrants	9 198	Stockage - CET de classe II
Végétaux	7 785	Compostage par le SY.D.E.D.
Métaux	3 816	Recyclage - Filières de récupération
Bois non traité (palettes, caquettes)	877	Valorisation énergétique par le SY.D.E.D.
Bois traité	278	Valorisation matière - panneaux "aggloméré"
Cartons	753	Recyclage - Cartonnerie
Autres (DMS*, pneus, DASRI**, papiers...)	643	Filières de récupération spécialisées
TOTAL	32 477	

* DMS : déchets ménagers spéciaux ** DASRI : déchets d'activités de soins piquants des particuliers en auto-traitement

L'évolution des résultats



Du compost à votre disposition !

Les végétaux récupérés sur les déchetteries sont acheminés sur les 3 plateformes de compostage du SY.D.E.D. Le compost obtenu est ensuite mis gratuitement à la disposition des usagers, en vrac, sur la plupart des déchetteries (exceptées celles de Cahors et Gourdon), dans la limite de 3 m³ par foyer et par an.



du dépôt de végétaux...

Par précaution, notamment en période de forte demande, il est souhaitable de s'assurer de sa disponibilité en téléphonant au préalable à la déchetterie.

Le compost est soumis régulièrement à des analyses effectuées par un laboratoire indépendant. Les résultats sont affichés sur chaque site.



...à la prise de compost

Les déchets acceptés en déchetterie



Gros cartons



Végétaux :
tonte de pelouse, feuilles,
élagages d'arbres...



Métaux :
ferreux et non ferreux



Encombrants :
matelas, meubles...



Palettes, caquettes



Pneus



Huile moteur



Batteries



Déchets d'Équipement Électriques
et Electroniques (DEEE)



Déchets toxiques :
piles, peintures,
solvants...



Gravats :
démolition, briques,
tuiles...

Mais aussi : huiles de friture, cartouches d'encre d'imprimante et de fax, emballages en verre, déchets d'activités de soins piquants (seringues) dans les boîtes sécurisées prévues à cet effet...

Les déchets refusés

Ordures ménagères, produits explosifs ou radioactifs, carcasses de voitures, médicaments, déchets hospitaliers, cadavres d'animaux, amiante, bouteilles de gaz...

Les Déchets d'Équipements Électriques et Electroniques (DEEE)

Ils sont issus de tous les appareils qui fonctionnent avec un courant électrique ou électromagnétique. Ils se déclinent en cinq grandes familles : le gros électroménager froid, le gros électroménager hors froid, les petits appareils, les écrans et moniteurs, enfin les lampes à décharges (exemples : néons, lampes basse consommation...).

- Dorénavant, compte tenu de la nouvelle législation, les usagers ont 3 possibilités :
- les donner aux associations spécialisées, soit pour un réemploi, soit pour une réutilisation des composants,
 - les laisser chez les distributeurs, contre l'achat d'un appareil neuf,
 - les apporter à la déchetterie.

C'est pourquoi, le SY.D.E.D. a réaménagé ses déchetteries et mis en place une signalétique spécifique.

2 éco-organismes (ERP France et RECYLUM) se chargent de leur traitement dans des conditions respectueuses de l'environnement, avec une valorisation maximale des éléments constituants. Le financement de ce traitement est assuré par l'éco-contribution payée par les consommateurs au moment de l'achat d'un équipement. L'affichage de son montant est obligatoire.

Pour en savoir plus sur les DEEE, des plaquettes d'information sont disponibles sur les déchetteries.

